



Collectif Distribution

Distribution en « ilots »

Des annonces, mais beaucoup de questions sans réponse

La Direction du Courrier a annoncé son intention de mettre en place des organisations en « ilots » sur l'ensemble du département d'ici deux ans. Il s'agit d'une attaque contre le métier de facteur inédite par son ampleur et par ses conséquences sur les conditions de travail et de vie des agents. Si nous connaissons, dans les grandes lignes, les principes de cette organisation (séparation des travaux extérieurs et intérieurs, création de plates-formes de tri, « ilots » de quelques facteurs qui disposeront d'un local exigu destiné uniquement à récupérer la première partie de leur tournée) de nombreuses questions restent sans réponse. Notons déjà qu'il s'agit d'une déqualification du métier sans précédent. Cette séparation du tri et de la distribution fait aussi peser de lourdes menaces sur les notions de « titulaire de quartier » voire même de « quartier » tout court. Si le facteur ne maîtrise plus l'ensemble des travaux relatifs à sa tournée, qu'est ce qui empêchera La Poste d'en changer le périmètre au gré de ses besoins immédiats ?

Au-delà de ces questions fondamentales, La Poste reste très floue sur de nombreux aspects concrets du métier qui vont être modifiés de façon considérable par ce type d'organisation.

Les absences, déjà. On constate déjà les conséquences du sous-emploi au regard du nombre inadmissible de tournées à découvert. Mais que se passera-t-il pour le facteur distributeur si le collègue chargé de trier sa tournée est absent ? Et pour les brigades de tri ? Devra-t-on apprendre l'ensemble des tournées pour remplacer au pied levé les collègues malades ? Y'aura-t-il des « préparateurs rouleurs » ? D'ailleurs, qui constatera la présence ou l'absence d'un facteur dans un « ilot » dépourvu d'encadrant ? Et qui appeler en cas de problème ?

Sur les conditions de travail et la qualité du Service public, ensuite. La suppression de la cabine suscite elle aussi des interrogations : comment seront gérés les CRBT et les recommandés ? Les redditions de comptes ? Qui s'occupera des réex, des retours ? Selon nos informations, le produit serait remis au facteur au fil de sa tournée. Exit donc, le « fini parti ». Et que se passe-t-il si un dépôt n'est pas prêt ? Se posent ensuite les traditionnelles questions autour de la « pause méridienne » : où manger, se réchauffer, se reposer pendant cette pause ? Vu qu'on aura le choix entre passer 6h dehors ou trier toute la journée avec les TMS que ce genre de travaux ne manquera pas de multiplier, que deviendront les PTA ?

A toutes ces questions La Poste se doit d'apporter des réponses qui satisfassent les revendications des postières et des postiers. Au delà de sa volonté de passer en force et en vitesse des projets qui ne répondent en rien aux volontés des agents ni aux besoins des populations, il nous appartient de faire entendre notre voix et d'imposer d'autres solutions.

Pour cela, votons CGT massivement aux élections CAP/CCP/CT du mois de décembre.

----- ✂ -----

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Service :

Fédération nationale des activités postales et de télécommunications CGT

Syndicat de Seine et Marne – BP 30 111 – 77382 Combs la Ville Cedex – Tél : 01 64 13 01 23 – Fax : 01 64 88 64 61

Courriel : cgtfapt77@orange.fr - Site : www.cgtfapt77.fr